



Avis

Nous avertissons qui de droit que nous avons remis à M. Richard Bernard, comptable, un nombre considérable de comptes dus à la COMPAGNIE D'IMPRIMERIE RICHELIEU, et dont il est chargé de percevoir le montant. Il est de plus autorisé à solliciter des abonnements au *Sorelois* ainsi que des annonces et des impressions.

L'ADMINISTRATION.

LE SORELOIS

LUNDI 15 MAI 1893

Hors de l'Eglise

Le dernier numéro de la *Semaine Religieuse* de Montréal contient un long et important article sur le procès intenté par le *Canada-Review*, à Mgr Fabre, et sur les démonstrations significatives auxquelles a donné lieu le vingtième anniversaire de la consécration épiscopale du vénérable archevêque.

Nous en extrayons le passage suivant, qui est d'une portée toute spéciale :

"Il ne nous reste plus qu'à signaler les peines qu'un tel attentat contre la liberté et la vie sociale de l'Eglise est de nature à attirer l'attention et sur la tête de ceux qui en sont les auteurs, et même sur ceux qui, pouvant l'empêcher, sont trop pusillanimes pour le faire. Nous ne saurions nous empêcher de trembler au souvenir des châtements terribles infligés de tout temps aux impies qui osèrent porter une main sacrilège sur les apôtres et leurs successeurs, ou cherchèrent à entraver l'exercice de leur juridiction spirituelle. L'histoire de l'Eglise est pleine de ces noms aujourd'hui déshonorés et méprisés. N'avons-nous pas vu des villes entières bouleversées et décimées par des calamités publiques à cause des crimes ou des lâchetés coupables de leurs citoyens ?

Dieu nous épargnera sans doute ces punitions exemplaires, car il ne s'agit ici que de l'égarement d'un très petit nombre, également compensé et racheté par la fidélité et la courageuse réparation de la multitude. Mais demeurent les peines canoniques, et il est de notre devoir, en justice et en charité, de ne pas les passer sous silence. Ces peines, les voici, telles que portées par la constitution "Apostolica Sedis," de N. S. Père le Pape Pie IX, de sainte et illustre mémoire :

Sont frappés *ipso facto* d'excommunication spécialement réservée au Souverain Pontife : "Ceux qui empêchent directement ou indirectement l'exercice de la juridiction ecclésiastique ; du for soit intérieur soit extérieur, et qui recourent pour ce la au tribunal séculier et qui en procurent les ordonnances, qui les édictent, ou qui y coopèrent par secours, conseil ou faveur (1) ;"

Cette terrible sentence, ce n'est pas l'évêque qui la porte, c'est le Souverain Pontife, agissant dans la plénitude de son autorité, comme juge suprême des consciences et chef de l'Eglise.

Le devoir maintenant est tout tracé.—Ceux qui, ayant à honneur d'être catholiques sincères, veulent vivre et mourir en communion avec le Pape, et ont souci de leur salut, ne peuvent pas rester indifférents en présence de cette excommunication, l'une des plus solennelles et des plus sévères de l'Eglise, à moins de se mettre en contradiction avec leurs convictions religieuses et avec eux-mêmes. Qu'ils en considèrent donc attentivement tous les termes, qu'ils en pesent les redoutables conséquences ; qu'ils

(1) Impedientes directe vel indirecte exercitium jurisdictionis ecclesiasticae sive interni sive externi fori, et ad hoc recurrentes ad forum saeculare, ejusque mandata procurrentes edentes, aut auxilium consilium vel favorem praestantes. (Const. Ap. Sedis. § I. VI. 12 oct. 1869)

choissent ensuite entre le devoir et la passion, entre les menaces de l'Eglise et les promesses trompeuses de ceux qui l'abusent et font d'eux des instruments de leurs perfides desseins, enfin, entre un retour toujours honorable quand il est sincère, et une obstination qui les séparera, peut-être à jamais, de tout ce qu'ils ont aimé et respecté jusqu'à ce jour, pour les jeter dans la voie de la révolte et de la perdition."

Voilà la doctrine en ces matières.

N'avons-nous pas raison, fait remarquer à ce sujet notre confrère du *Canada-Review*, d'écrire l'autre jour que les gens du *Canada-Review* se retranchaient eux-mêmes du sein de l'Eglise en prenant leurs criminelles procédures contre leur archevêque ?

PETITES NOTES

On annonce que le supérieur général des Oblats vient d'être choisi dans la personne du R. P. Soulier, du diocèse de Tulle. Il a visité deux fois le Canada et est âgé de 67 ans. C'est un homme de grande valeur qui unit la science aux vertus du religieux.

Mgr l'Evêque de Saint-Hyacinthe vient de transférer le Rév. M. Beaugrand, du vicariat de la cathédrale, à celui de Waterloo ; le Rév. J. P. Hackett, du vicariat de Waterloo à celui de Saint-Athanase ; le Rév. J. C. Maynard, du vicariat de Saint-Athanase à celui de la cathédrale.

Le revenu des dix derniers mois de l'année fiscale s'est élevé à \$3,955,626, soit une augmentation de \$1,054,447, en comparant cette période à celle de 1891-92.

La dépense s'est élevée à \$35,010,926, c'est-à-dire \$187,919 de moins que durant les premiers dix mois du dernier exercice.

Léon XIII vient de nommer protecteur de la compagnie de Saint-Sulpice le fameux cardinal Vincent Vauvelli. On sait que ce prélat est désigné par l'opinion populaire comme un des probables successeurs du pape actuellement régnant.

Une boutade de Rochefort à propos du *Home Rule*.

Il serait téméraire de juger la politique anglaise sur le dialogue entendu entre deux demoiselles françaises qui se promenaient dans Regent's street.

—Moi, celui que je voudrais connaître, c'est cet homme rûlé dont on parle tant.

—Est-ce qu'il est riche ?

—J'te crois ! Il paraît qu'il vient d'être adopté par la chambre des communes.

Les élections du Barreau de St François ont eu lieu le 1er Mai, au Palais de Justice de Sherbrooke. M. J. L. Terrill, C.R., a été élu bâtonnier ; M. G. H. St Pierre, syndic ; M. H. D. Lawrence, trésorier ; M. F. Campbell, secrétaire ; M. W. White, C.R., délégué. Le conseil se compose de MM. H. B. Brown, C.R., L. E. Pannetou, C.R., et W. White, C.R., et le comité de la bibliothèque est comme suit : MM. W. Morris, J. E. Genest, H. R. Fraser, J. A. Leblanc, H. D. Lawrence et F. Campbell.

—Le R. P. Morard, du couvent des Dominicains de Lewiston, a été transféré à Saint-Hyacinthe, où il sera prieur du monastère de son Ordre. Le R. P. Toutain est parti pour Lewiston.

L'honorable M. Chapleau, notre lieutenant-Gouverneur, doit partir vers le 15 juin pour revenir au pays.

L'honorable M. Ouimet a dû renoncer à son voyage projeté à la Colombie Anglaise, à cause des devoirs multiples qui lui sont survenus dans ces derniers temps. Mais ce n'est, paraît-il, que partie remise.

Le feu à Saint-François du Lac

Vendredi dernier, sur les 3h. du matin, le feu s'est déclaré dans la maison d'habitation de M. Damase Nadeau, boucher, et s'est rapidement étendue en incendie, ainsi que sa boutique, ses hangars, grange, écurie et autres petits bâtiments, ainsi que tout ce qu'ils contenaient, à part toutefois quelques articles de peu de valeur.

De là le feu s'est communiqué à la maison et au magasin de M. C. C. Chapdelaine, marchand, et a aussi tout rasé : maison, magasin, hangar, remise, grange, etc. M. Chapdelaine a pu cependant sauver une bonne partie de ses marchandises et de ses meubles de ménage.

Les pertes, pour M. Nadeau, sont de \$1,500 à \$2,000, et il n'y a pas pour un sou d'assurance.

M. Nadeau a toujours, depuis nombre d'années, fait assurer ses bâtiments, y compris sa maison, et la dernière police n'avait expiré que depuis quinze jours ou trois semaines. Par suite d'un oubli ou d'une négligence regrettable, M. Nadeau se trouve maintenant dans le chemin.

Les pertes, chez M. Chapdelaine, sont de \$2,000 à \$2,500, en partie couvertes par une assurance de \$1,200.

Les familles Chapdelaine et Nadeau comptent une quinzaine d'enfants, la plupart en bas âge, et leurs cris et leurs sanglots tiraient des larmes des yeux de tous. C'était quelque chose de désolant.

Durant cet incendie plusieurs personnes ont fait acte de bravoure et de dévouement, entre autres le curé de la paroisse, M. l'abbé Lassieray, dont l'exemple n'a pas peu contribué à exciter le zèle et l'ardeur des personnes accrues sur le théâtre du sinistre pour protéger les maisons du voisinage.

Le feu a cependant causé de légers dommages chez M. le Dr Camiré et chez M. Félix Guinard. M. Moïse Cartier, sellier, a subi des pertes au montant de \$50.00 environ ; M. George Boutet, au montant d'une quarantaine de dollars, et M. F. Desmarais, navigateur, pour une centaine de dollars.

Ce dernier était malade, et la peine qu'il s'est donnée pour protéger ses bâtiments, a aggravé sa maladie au point qu'aux dernières nouvelles on le considérait en danger.

Cet incendie et le plus fort qui ait jamais ravagé la paroisse de Saint-François-du-Lac.

L'héritage de bébé Astor

L'autre jour, il naissait à New-York un enfant qui, en venant au monde, s'est trouvé l'héritier d'une fortune de \$150,000,000. Le nom de cet heureux petit être est Astor.

La *New Nation* a fait le calcul suivant sur les intérêts de la fortune de ce bébé.

A 6 pour cent, les intérêts s'élèveront à \$9,000,000 par année, ou 30,000 par chacun des 300 jours de travail. Il faudra, en conséquence, 20,000 ouvriers à \$1.50 par jour pour en payer l'intérêt, et il faudra qu'il soit payé par quelqu'un. Regardons un peu plus loin : lorsque ce bébé aura atteint l'âge de 21 ans, les \$150,000,000 auront doublé deux fois et se seront élevés à \$600,000,000. Il faudra alors une armée de 80,000 hommes pour payer ces intérêts. Mais nous devons laisser au moins \$1 par jour pour la subsistance de l'ouvrier et de sa famille.

Cela prendra alors une armée de 240,000 travailleurs pour maintenir cette fortune debout ; en supposant à chacun de ces travailleurs une femme et trois enfants, on s'aperçoit qu'il n'y a pas moins de 1,000,000 personnes intéressées dans la fortune de ce bébé millionnaire.

Demandez le LINIMENT de MINARD et n'en prenez pas d'autres.

L'exposition de Chicago

L'exposition sera-t-elle un succès ? Cela dépend de ce que l'on entend par un succès.

Vent-on parler des merveilles réunies à Chicago, de la variété des objets exposés, des richesses artistiques qu'on y admire, des étonnantes productions industrielles qu'on y a rassemblées ? Alors, je réponds oui.

Mais veut-on parler du résultat au point de vue financier ? Dans ce cas je ne puis que poser un point d'interrogation des plus inquiétants.

C'est d'ailleurs, ce que font eux-mêmes les directeurs de l'exposition : ils se trouvent de court d'une quinzaine de millions que, seules, les entrées sur les terrains peuvent leur donner.

Le problème est des plus simples, à comprendre. S'agit-il de le résoudre ; c'est autre chose. Il a été dépensé en constructions diverses—plus de deux cents pavillons—améliorations au parc Jackson, travaux de tout genre, \$33,350,000. Si l'on défalque de ce montant les subventions pérenniaires du gouvernement fédéral et de l'Etat du Michigan, l'octroi de \$2,500,000 en pièces de cinquante centimes, les souscriptions venant de différentes sources, il reste un montant de \$14,648,260 que les directeurs devront avoir dans leur caisse, à la clôture de l'exposition, s'ils veulent faire honneur à leurs obligations, savoir débourser 6 1/2 à échoir le 1er janvier prochain, \$4,094,590 ; prêt de la ville de Chicago, \$5,000,000 ; stock souscrit, \$5,553,760.

Avec les intérêts, c'est donc, en chiffres ronds, \$15,000,000 à trouver : Une somme ! Les recettes ne peuvent provenir que de deux sources : les concessions et les billets d'entrée sur les terrains. Les concessions défraieront les dépenses quotidiennes, qui s'élèvent à \$45,000 environ. Pour recouler le montant voulu aux guichets, il faudra une moyenne de 125,000 visiteurs par jour. Hélas, l'on n'a obtenu jusqu'à présent que dix pour cent à peine de ce nombre.

Il est donc facile de comprendre dans quelle impasse se trouve le bureau des directeurs.

Il avait compté sur les dimanches qui devaient rapporter des montants considérables. Mais le bureau des directeurs a proposé et le puritanisme américain a disposé. Le congrès a d'abord mis comme condition de son octroi de \$5,000,000 que l'exposition serait fermée le dimanche. Ils vont probablement lui remettre ce montant afin d'avoir leurs coupées plus franches. Mais ils ont à craindre la rançune de toutes les *christian associations* qui parlent de rien moins que de boycotter l'exposition si l'on commet le crime énorme de laisser le peuple s'instruire le jour du Seigneur.

Les puritains ont bien déjà assez de tolérer les œuvres d'art dont la nudité effarouche d'autre leur pudeur. Messieurs les artistes ont oublié de couvrir leurs Vénus et leurs Galymèdes. Et les *shocking* d'éclater partout.

A côté de ces désagréments, il y a aussi des difficultés avec les exposants.

On leur avait promis l'usage gratuit de la force motrice, et maintenant on parle de leur faire payer une soixantaine de dollars par cheval-vapeur. D'où, menaces de retirer de l'exposition les machines qui y figurent.

On avait promis aussi que les prix seraient décernés par un jury. Ne voilà-t-il pas que l'on veut charger de cette mission délicate un seul juge par section. Affaire d'économie, sans doute. Il en est résulté que plusieurs des nations les plus importantes donnent avis aux directeurs qu'elles se retireront du concours si le jury n'est pas maintenu.

Enfin, rien n'est prêt encore. Avec la semaine, à peu près tous les édifices seront terminés ; mais les articles à exposer arrivent par chaque convoi, et juin sera à moitié écoulé avant que l'exposition batte son plein.

Dans le département du bétail, on a dû reculer d'un mois le dernier jour d'entrée.

Avant aux Canadiens qui veulent tout voir. Si les directeurs sont embarrassés, les hôteliers ne le sont pas moins. Ils avaient compté sur des recettes énormes. Mais le nombre des visiteurs est tellement au-dessous de leurs espérances, que ces messieurs ont entrepris de se refaire sur les malheureuses victimes qui leur tombent sous la main. Les plus exigeants sont les concessionnaires du parc Jackson. Qu'on en juge par leurs prix. Un

déjeuner composé de rôti, patates, tomates et café, coûte \$1.15. Sur ce montant, il y a dix centimes pour l'usage des assiettes. Un lunch dont le menu est formé de filets de bœuf, patates et asperges et une bouteille de bière a été payé \$1.65. Ajoutez \$3.05 pour un dîner comprenant du poisson, du mouton, des patates, du pain et du beurre, de la salade, du café et encore une bouteille de bière et vous aurez une dépense de \$5.95 pour une seule journée.

Ces faits sont publiés par le *Chicago Mail* et ont décidé le bureau des directeurs de l'exposition à instituer une enquête. Des mesures seront prises pour rendre les hôteliers et restaurateurs plus raisonnables.

C'est là le mauvais revers de la médaille qui a aussi son bon côté.

Tout ce que le génie et l'industrie de l'homme ont pu créer, en ce siècle de misère, est représenté à Chicago. Comme on devait s'y attendre, les plus extraordinaires merveilles sont dans les produits de la mécanique et dans les applications de l'électricité. Dans cette dernière branche de l'industrie et de la science, on croyait les Américains sans rivaux. L'exposition réserve des surprises à ses visiteurs. Ils y verront que plusieurs nations peuvent lutter avec les yankees ; au premier rang, mentionnons la France, qui s'est surpassée.

Les arts libéraux tiennent aussi une large place : chaque pays y a envoyé ses chefs-d'œuvre, et l'on aura non seulement l'avantage d'admirer des tableaux et des statues magnifiques, mais aussi de comparer l'art de toutes les écoles, de tous les pays, de tous les siècles.

L'exposition verra la 18e convention des sociétés canadiennes-françaises des Etats-Unis, qui se réuniront en congrès à la fin d'août.

Le comité d'organisation a arrêté le programme suivant des questions qui seront soumises au congrès :

1o Quelle doit être la position sociale des Canadiens aux Etats-Unis ? Quelles relations doivent-ils entretenir avec leur ancienne mère patrie et leur patrie d'adoption ?

2o Formation de nouvelles paroisses dans les centres canadiens.

3o Pourquoi les enfants des Canadiens des Etats-Unis seraient-ils envoyés aux collèges canadiens plutôt qu'à nos collèges américains où l'on enseigne le français, et où les enfants se forment aux idées de leur pays d'adoption, et en conséquence deviennent infiniment plus aptes à occuper des positions sociales plus élevées ?

4o Question du perfectionnement de l'étude de la langue française.

5o Importance d'avoir une bonne presse française aux Etats-Unis.

6o Formation de clubs sociaux d'amusement, avec salle de lecture pour les jeunes gens.

7o Question de tempérance.

8o Naturalisation.

9o Formation d'une assurance de secours mutuelle générale pour tous les Canadiens des Etats-Unis. Ce programme donnera lieu à des débats sur des questions nouvelles ici, entre autres sur la fondation d'écoles primaires françaises dans toutes les parties des Etats-Unis où se trouvent des Canadiens. Ces écoles font défaut à peu près partout. C'est une lacune à combler si nous voulons conserver notre belle langue nationale. Ech.

Notre territoire cultivable

D'après un rapport établi par M. E. E. Taché, assistant du commissaire des Terres de la Couronne, il y aurait dans le Nord de la Province de Québec 14,000,000 d'acres de terre propres à la culture.

PIKE RIVER.

Un cablegramme reçu à l'évêché de cette ville annonce que le Saint Siège maintient la division de paroisse faite par Mgr Moreau, à Pike River, et contestée jusque dans les cours civiles du pays.

On se rappelle que M. Mezier est allé à Rome défendre la cause des paroissiens de Pike River contre Mgr Moreau.

Le LINIMENT de MINARD l'amî du bûcheron.

VIVE LE FRANÇAIS !

On sait que M. de Bismarck s'en allait tout droit à l'obésité pléthorique. Nul comme lui ne sait vouloir ce qu'il veut.

Dire qu'il abusait de la boisson ne serait rien dire. Il buvait comme un tonneau.

Pendant qu'il négociait les conditions du traité de Francfort avec les plénipotentiaires français, il voulait noyer l'un d'eux, Pouyer-Quertier.

Chaque matin, un tonnelet de cent litres de bière fraîche était porté dans la salle des délibérations, avec de grands hanaps sur une table à côté.

De temps en temps M. de Bismarck se levait, prenait un hanap, le remplissait au robinet et le buvait en deux haleines, défilant les Français d'en faire autant en trois reprises.

Ni Jules Favre, ni de Gouillard, deux mauviettes, ne relevaient le gant. Pouyer-Quertier remplissait un hanap jusqu'au bord et le vida d'un trait. Le vase était d'une capacité d'un litre et quart. Bismarck cria bravo !

Le lendemain ces hanaps furent remplacés par de plus gros, contenant deux litres.

Pouyer-Quertier en vidait trois pendant que M. de Bismarck n'en vidait que deux.

Le terrible Normand proposa à son adversaire de faire venir un tonneau de bon cidre français et de boire à même au robinet pendant que M. de Bismarck viderait de même son tonneau de bière allemande.

La partie fut gaiement engagée. On attaqua les deux futailles à la fois, placées à hauteur de bouche. Le soir le tonneau de cidre sonnait creux comme un grelot.

M. de Bismarck s'était contenté toute la journée de boire mollement à sa soif et riait du bon tour, pensant que son rival allait rouler sous les tables.

L'heure du dîner venue, Pouyer-Quertier tint tête à tout le monde, comme s'il n'avait ni bu ni mangé depuis deux jours.

C'était jeu de grands hommes. Pouyer-Quertier se vantait d'y avoir gagné plus de soixante millions à la Compagnie de l'Est arrachés à force de bonne humeur à notre insatiable vainqueur.

M. de Bismarck était coutumier de ces effroyables beuveries depuis sa jeunesse d'étudiant.

La bibliothèque Française

Désireux d'aborder tous les genres, les éditeurs de cette intéressante publication offrent aujourd'hui à leurs lecteurs un ouvrage tout différent de ceux qui ont déjà été publiés.

DISPARU, l'œuvre maîtresse d'Albert Delpeit, est un des plus brillants échantillons de la littérature française, et la mort récente de l'auteur lui donne un regain d'actualité. Ce roman, où la beauté du style le dispute à l'élévation des sentiments, a déjà fait couler bien des larmes et sera vivement goûté par toute la partie lisante de notre population.

Ce volume est en vente dans les librairies et dans les dépôts de journaux.

On peut aussi se le procurer en envoyant 15 cts, en timbres-poste, aux éditeurs, No 25, rue St Gabriel, Montréal.

Nommé Consul

Une dépêche de Washington annonce officiellement la nomination de M. Benjamin Lenthier, de l'Etat du Massachusetts, comme consul à Sherbrooke, P. Q.

LA CHEVELURE.—LA LOTION ANTI-PELLICULAIRE du Dr Ed. Morin nettoie la tête et fait disparaître les pellicules. Elle empêche la chute des cheveux et en active la croissance. Cette lotion rafraîchissante est douce au cuir chevelu, elle est un tonique et un stimulant très énergiques.

En vente chez M. A. Francoeur.

SAINT-OURS

Samedi 13 du courant, ont eu lieu, à Saint-Ours, les funérailles de M. Rodolphe Lavolette, fils bien-aimé de M. J. B. Lavolette.

Ce jeune homme était élève au séminaire de Saint-Hyacinthe et devait terminer ses études classiques cette année même.

Les cérémonies funèbres ont été très imposantes.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Désorcy, curé de la paroisse, et le service a été chanté par M. le chanoine Gouard, curé de Saint-Aimé et parent du défunt, assisté de M. T. Proulx et M. E. Leduc, comme diacre et sous-diacre, tous deux prêtres du séminaire de Saint-Hyacinthe, M. Philippe Lavolette, ecclésiastique, et frère du défunt, agissant comme maître des cérémonies.

Tous les jeunes gens de Saint-Ours fréquentant les classes du Séminaire de Saint-Hyacinthe étaient aussi présents, savoir : M. A. Lapointe, qui était venu représenter la Congrégation de la Sainte-Vierge ; MM. A. Bissonnette, E. Cormier, D. Caron, H. Morin, ainsi que M. A. Girouard, de Manville, Etats-Unis.

Le chant a été magnifique. Les solos ont été chantés par M. l'abbé Darche, vicaire à Saint-Ours, et M. Xavier Lavolette à chant avec succès le cantique "Jusques à quand, enfants des hommes."

Nous offrons aux parents l'expression de nos sincères regrets.

Feu M. Antoine Laferté

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Antoine Laferté, marchand, de Saint-Guillaume d'Upton.

M. Laferté est mort presque subitement durant la nuit de samedi à dimanche, sur les trois heures du matin. Il était âgé de 70 ans.

Bon père de famille, bon époux et bon citoyen, il avait su mériter l'estime de ses co-paroissiens, qui se souviendront longtemps de ses nombreuses qualités.

Il laisse une épouse et plusieurs enfants qui ont toutes nos sympathies et à qui nous offrons l'expression de nos regrets les plus vifs et les plus sincères.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, entre 8 et 9 h.

R. I. P.

INJECTION BROU. — 30 ANS DE SUCCÈS.— Remède hygiénique, infaillible et préservatif. La seule injection guérissant sans rien lui adjoindre. Se vend chez M. A. Francoeur.

MARIAGE

A Saint-Hugues, le 2 du courant, M. Louis-Philippe Déry, médecin, et fils de M. Rémi Déry, cultivateur, de la paroisse de Saint-Barthélemy, conduisit à l'autel Mademoiselle Fautoux, fille de M. Edouard Fautoux, cultivateur.

Les nouveaux époux étaient mercredi de la semaine dernière, à Saint-Barthélemy, en voyage de noces, et à cette occasion, il y eut une grande réunion de famille chez M. Déry, le père du marié, où l'on fêta les jeunes époux.

Trois compagnies de chemin de fer poursuivies

L'honorable Th. C. Casgrain, procureur-général de la province, a intenté, par le ministère de M. Alb. J. Brown, ancien associé de l'honorable M. Hall, des poursuites contre la compagnie de la Baie des Chaleurs, pour \$5,315, la compagnie du chemin de fer Montréal et Lac Maskinongé, pour \$1,096,80, et le Montréal et So. rel, pour \$1,416,61.

L'action est pour le recouvrement de l'intérêt d'un demi pour cent sur les subsides votés par la législature.

AVIS

L'assemblée du comité de direction de l'ASSOCIATION CONSERVATRICE DU COMTE DE RICHELIEU, annoncée pour ce soir, lundi, le 15 mai, est remise à demain soir (mardi), au bureau de M. le notaire Mondor.

M. L. M. Bondin, notaire, de Saint-François du Lac, est en ville. M. C. A. Chênevert, avocat, de Berthier, est en ville pour affaires professionnelles.

M. l'abbé Bourassa, curé de Saint-Elphège, est en ville. Aujourd'hui, dans la cause de L. P. Chapdelaine, failli, MM. Kent & Turcotte ont été nommés carteraires conjoints à la dite faillite, et MM. Gustave Piché, et L. H. Telmoise, de Montréal, inspecteurs.

M. Cyprien Mathieu, barbier coiffeur, a transporté sa boutique porte voisine de M. Boucher, marchand de journaux et confiseur, place du marché Richelieu. M. Mathieu a l'intention de faire de sa boutique l'une des plus belles de la ville et il compte donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

Les membres de la congrégation des hommes ont fait hier, à Lanoraie, leur pèlerinage annuel, à bord du *La Prairie*. Les pèlerins se disent enchantés de leur voyage et de l'hospitalité des citoyens de Lanoraie.

Le Carleton, dont nous publions ailleurs l'annonce, a subi des améliorations considérables.

Le propriétaire, M. J. B. Archambault, entend donner pleine et entière satisfaction à sa clientèle et, pour y réussir, il ne veut absolument rien négliger.

Il sera secondé, dans ses efforts dans ce sens, par son bon employé et commis M. Joseph Paul, et ce n'est pas peu dire.

Mlle Sigman, de cette ville, a reçu un joli service à thé en argent, qu'elle a gagné il y a quelque temps en devinant l'énigme publiée dans un des derniers numéros du *Sorelois* par la *Ladies' Home Monthly Magazine*, de Toronto.

GRAINES! Graines! MM. Le fevre & Cie, propriétaires de l'usine à sucre de Berthier nous prient d'annoncer que les cultivateurs ou jardiniers qui voudront cultiver la betterave à sucre pourront se procurer chez M. Alred Franceur, marchand-épicer, de Sorel, toutes les graines de cette plante dont ils pourront avoir besoin, à raison de 15c la livre, mais, qu'on le comprenne bien, MM. Lefevre & Cie, vendent à ce prix la graine de betterave pour la culture faite pour alimenter leur usine de Berthier. Ils donnent cependant GRATUITS des échantillons à ceux qui veulent bien faire des expériences en vue de culture future.

Une question intéressante a été décidée aujourd'hui par l'honorable juge Ouimet, savoir: qu'un débiteur emprisonné pour rébellion à la justice et condamné à rester en prison jusqu'au parfait paiement du capital, de l'intérêt et des frais, a droit à des aliments.

La cour fixe à \$1.00 par semaine cette pension, à compter de la signification de l'ordonnance de la cour.

MM. Ethier & Lefebvre occupent pour le requérant M. Chaput, arrêté à la demande de M. Würtele.

Environ 80 hommes sont occupés depuis une couple de semaines à réparer le *Montréal & Sorel*. Ce nombre sera porté à près de 200 dans quelques jours, lorsque les matériaux nécessaires seront transportés sur place.

Vingt wagons plates-formes, achetés par le syndicat Beauchemin, sont arrivés et ont été placés sur la voie; il en arrivera bientôt trente autres.

Comme on le voit, un grand nombre d'hommes vont être employés pendant une partie de l'été sur ce chemin, qui sera, à l'automne, l'un des meilleurs de la province.

HEMORROIDES! HEMORROIDES! HEMORROIDES DOULOUREUSES. SYMPTOMES: Humidité, démangeaison intense et douloureuse, et toute la nuit augmentée si on se gratte. Si on laisse faire il se forme une tumeur qui, souvent, saigne et forme ulcère, devenant très sensible. L'ONGUENT SWAYNE arrête la démangeaison et le saignement, guérit l'ulcération et, dans la plupart des cas, enlève les tumeurs.

Chez les pharmaciens ou par la maille pour 50 cts. Dr SWAYNE & Fils, Philadelphie. LYMAN FILS & CIE Agents pour le gros Montréal 1 an.—Du 23 août 1891.

La Gilkerson Gold Cure

L'Institut de Waterloo poursuivant un noble but. Les plus mauvais cas d'alcoolisme et de dipsomanie qu'il soit possible de trouver sont guéris par le merveilleux traitement. Le nombre des patients va toujours grandissant.

L'Institut Gilkerson pour le traitement des alcoolisés établi à Waterloo au mois de décembre dernier, marche de succès en succès. Ce fut un succès dès son ouverture, et depuis lors il ne s'est pas écoulé un seul jour où ses salles aient été vides de patients. Mais le nombre en va sans cesse augmentant à mesure que l'efficacité du traitement devient mieux connue, et que la réputation de l'Institut s'étend davantage. Ce serait perdre son temps à l'heure actuelle que de chercher à démontrer en termes scientifiques que l'alcoolisme peut être guéri comme n'importe quelle autre maladie pour un cours de traitement médical. Les milliers de cures radicales, de cas les plus invétérés d'ivrognerie, qui ont été effectués, enlèvent toute raison au Thomas incroyables de douter davantage. La formule de la cure d'or de Gilkerson est, à n'en pas douter, l'une des meilleures, si non la meilleure, qui aient jamais été découvertes, et jusqu'à présent, l'Institut de Waterloo n'a pas entrepris le traitement d'un sujet qu'il ait manqué de guérir, et sa réputation n'a souffert d'aucune rechute. Le Dr Gilkerson, qui est l'un des médecins les plus renommés du Nebraska, et qui a découvert et perfectionné la formule portant son nom, par de longues années d'études et de recherches patientes, fait des visites périodiques à l'Institut de Waterloo, et fait profiter le Dr Pagé de ses sages conseils et de sa longue expérience.

Il y a une couple de semaines, le Dr Gilkerson a passé quelques jours à l'Institut, et il a été plus que satisfait de la manière dont les choses s'y font. Il y a trouvé un nombre de patients, accourus de toutes parties du pays, et en excellente voie d'être délivrés à jamais du triste mal qui en fait des esclaves.

La puissance restaurative du traitement est tout simplement merveilleuse. On voit entrer à l'Institut des hommes presque ruinés physiquement par un usage excessif des liqueurs, et au bout de trois ou quatre semaines ils s'en vont tellement chargés pour le mieux que leurs meilleurs amis auraient peine à les reconnaître; et ce qui est plus important encore, c'est qu'ils sont délivrés de cet appétit désordonné pour les liqueurs fortes qui les attirait rapidement sur la pente et les entraînaient vers la dégradation physique, morale et intellectuelle.

Celui qui écrit ces lignes a vu de nombreux cas semblables à ceux qu'il vient de décrire, et ce spectacle lui a fait apprécier tout le bien qui pouvait résulter du traitement par le Gilkerson Gold Cure et les avantages immenses qu'il est capable de produire, non seulement pour les infortunés victimes de l'habitude de boire, mais aussi pour leurs familles et la société en général.

Voici un champ que ceux qui s'occupent sincèrement de tempérance ne devraient pas manquer de cultiver. Il est juste de dire aussi que les Unions de tempérance des Femmes Chrétiennes font tout en leur pouvoir pour encourager l'Institut de Waterloo, et déjà elles ont réussi à en arracher un grand nombre du gouffre où ils étaient précipités. Il semble que toutes les personnes de bien, toutes celles qui ont souci du prochain et qui s'intéressent à leurs semblables, ne devraient négliger aucune occasion de retirer du précipice tant de malheureux que l'abus des liqueurs y a fait tomber.

Un fait curieux, c'est que bien que le traitement donné à l'Institut soit médical et non moral, dans sa nature, chacun de ceux

qui en sortent se fait l'apôtre de la cause, et s'efforce de persuader à ses parents, amis et connaissances d'aller à leur tour y chercher le bonheur. Que tous se donnent la main, pour faire progresser cette œuvre tout à la fois morale et humanitaire.

Echappé belle

On nous rapporte que samedi dernier, dans l'après-midi, l'honorable M. F. X. O. Méthot, Conseiller législatif, de Saint-Pierre-les-Becquets, traversait une cour où se trouvait un gros bœuf, lorsque ce dernier, considéré jusque-là comme absolument inoffensif, s'élança sur lui, et, au moment où M. Méthot allait lui échapper en franchissant une clôture, l'atteignit, lui infligeant avec une de ses cornes une blessure de trois pouces de profondeur dans la cuisse, et lui contusionnant les côtés. Deux voisins, témoins de l'accident, se précipitèrent au secours de M. Méthot, qu'ils sauvèrent du péril imminent auquel il était exposé.

Le médecin n'a pas pu se prononcer sur la gravité de la blessure.

PILULES ET ONGUENT D'HOLLOWAY

Les voyageurs en pays lointains feront bien de se rappeler que ces changements de climats et de diète courent le risque de compromettre leur santé. Il arrivera des circonstances où ils auront besoin d'un remède comme ces Pilules et cet Onguent renommés, c'est pourquoi tout voyageur devrait s'en prémunir. On pourra dire alors avec raison qu'il a toujours à ses côtés un médecin à qui il peut s'adresser durant les accidents du voyage. Les frissons et les fièvres seront traités promptement et les directions imprimées devront être étudiées avec soin au début de toute maladie, car les remèdes d'Holloway peuvent être employés sûrement sous tous les climats.

MUSIQUE

M. RICHARD BERNARD Organiste de l'Eglise paroissiale de Sorel. —DONNERA— à des prix raisonnables, des leçons de piano, soit chez lui ou à domicile.

BONNE NOUVELLE

Le soussigné se chargera de la confection des habillements aux prix suivants: Habillements pour enfants..... \$1.50 Pour hommes, en tweed commun... 2.50 BONNE COUPE ET OUVRAGE GARANTIS.

Toutes réparations à des prix populaires GEORGE VEUILLET TAILLEUR Rue Augusta, -- Sorel 3 mai 1893—1m

BAZAR CANADIEN SOREL

Le soussigné, J. H. WRIGHT a commencé le 1er mai à vendre en gros et en détail son stock d'articles en or et en argent chaînes, bignons et lunettes, horloges en bronze et en nickel, cannes à pommeau d'or, coutellerie, toutes sortes de boutons en or, de bagues en or, diamants. Jones de mariage, une spécialité, un assortiment complet d'articles en argent, services à thé et à dîner.

Aussi violons, accordéons, carrosses splendides et variés pour bébés, et une foule d'autres articles de goût et de fantaisie. J. H. WRIGHT PLACE DU MARCHÉ RICHELIEU, SOREL 24 av. 1893, la.

A Vendre par le Soussigné

Cette magnifique propriété située à l'encoignure nord-est des rues George et de la Reine, en cette cité, en face de chez Pierre Bellefeuille, bâtie d'une maçonnerie de briques et de pierre, à trois étages, écuries, hangars et remise couvrant la superficie d'un terrain qui est de 5036 pieds. Site magnifique pour un hôtel ou maison de commerce quelconque, à deux minutes de marche du débarcadère des bateaux de la Cie R. & O. et des quais Montréal & Sorel. Bas prix. Conditions faciles. Titres parfaits.

W. H. CHAPDELAIN, Notaire, No 53 Rue George, Sorel, 21 avril 1893—1m.

Canada, Province de Québec, District de Richelieu, Cour Supérieure, No 3901. Dame Elize Daucou, épouse de Alexandre Laperrière, navigateur, de la paroisse de Saint-Thomé de Pierreville, district de Richelieu, a ce jour intenté une action en séparation de biens contre son époux le dit Alexandre Laperrière. BRUNEAU & PLAMONDON, Procureurs de la demanderesse, Sorel, 29 avril 1893.—5em.

Riches fermes, Chalands, Cierds Bois, bois de corde et bois de sciage.

A VENDRE Une riche ferme, à Saint-Elphège, 200 arpents, 100 en culture, sol, première qualité, belle suzerie, beau bois, vaches et magnifiques bûches, à 1 mille de l'Eglise. Valeur \$7,000.00, prix demandé: \$6,000.00.

Une autre belle ferme à Saint-Elphège, 220 arpents, 80 en culture, beau bois, excellent sol, bonnes bûches avec peu de réparations, à 1 lieue de l'Eglise. Valeur \$3,000, prix demandé \$2,000. Ces deux terres à 1 mille des écoles et des fromageries.

Titres parfaits, termes et conditions faciles au gré de l'acheteur. Deux chalands neufs, 108 pieds, 11 pieds de cale, 10 pieds de fond, 22 pieds et 10 pouces de large, foncés en mélèze, forte et solide charpente; construits par M. George Manseau. Prix \$4,000 chacun. 3,600 pieds mérisier carrés, 2,500 pieds épinolette rouge plate, 2,500 pieds pin carrés, 1,000 pieds épinolette blanche, 2,000 pieds de bois sain, le tout de 20 à 50 pieds de long, 400 cordes de bois non, 600 cordes d'épinolette rouge. Bois de sciage de toutes sortes.

S'adresser à V. GLADU, N. P., St-François-du-Lac, Sorel, 24 mars 1893.—ino.

Canada, Province de Québec, District de Richelieu, No 3795. Cour Supérieure, Camille Déry, cultivateur, de la paroisse de la Visitation de l'Île Dupas, dans le District de Richelieu. Demandeur, vs Maria Barrette, épouse mineure de Camille Déry, ci-devant de la Visitation de l'Île Dupas, dit District de Richelieu, actuellement absente de cette Province, aux Etats-Unis d'Amérique, et Jean-Baptiste Barrette, cultivateur, de la paroisse de Saint-Barthélemy, dit District de Richelieu, en sa qualité de curateur à la dite mineure Maria Barrette aux fins d'assister cette dernière. Défendeuse.

Le demandeur a institué le 30 mars dernier une action en séparation de corps et de biens contre la défenderesse et il est ordonné à cette dernière de comparaître dans les deux mois. Sorel, 1er avril 1893. A. N. GOVIN, P. C. S. ETHIER & LEFEBVRE, Avocats du demandeur. 4 avril 1893.—5em.

A VENDRE

Cette magnifique propriété, appartenant au soussigné et située coin des rues de la Reine et George, et comprenant deux maisons en brique, dont l'une à quatre étages, et l'autre à 2 étages, et formant trois magnifiques logements; aussi une autre maison en bois, le tout avec dépendances, et en bon ordre. Une autre maison, rue Royale, en bon ordre. Aussi un vaste quai de 70 pieds de largeur, fort recherché par les navigateurs et marchands de bois et de charbon. Conditions très faciles. PIERRE BELLEFEUILLE, Propriétaire, Sorel, 15 février 1893.—3m.

UNE BOULANGERIE

A Vendre ou à Louer Dans le village de Scotstown, sur la ligne du Pacifique. Aussi PLUSIEURS TERRES A VENDRE dans la paroisse de SAINT-PIERRE de LA PATRIE, à huit milles de la station de Scotstown. Conditions faciles. S'adresser à A. BOURRET, marchand, LA PATRIE, P. Q. 12 mai 1893.—3m. N. B.—Prix des terres, de \$100. à \$1,500. pour 100 acres.

HERSES A "SPRING"—On trouvera chez le soussigné des herSES à spring de première qualité d'un nouveau genre, qu'il y a de mieux dans la province de Québec. Ces herSES se vendent à très bon marché et font un ouvrage parfait. Aussi des sarcelles qui renaissent en même temps, le tout en acier solide. C. R. LAMOUREUX Manufacturier d'Instruments Aratoires. RUE AUGUSTA, SOREL. 17 avril 1893.—1m.

Agence Générale d'Assurance

ETABLIE EN 1852 FEU-VIE ACCIDENT ET MARINE Polices de GARANTIES aussi émises. JAMES MORGAN SOREL 3 mai 1893—1m.

WRIGHT & MATHIEU

ENCANTEURS ET MARCHANDS A COMMISSION. SOREL Ont ouvert leur salle d'encan le 1er mai. Ceux qui désirent vendre à l'encan des meubles ou autres articles, comme toutes sortes de marchandises, voudront bien se rappeler que les soussignés sont à leur disposition. Ils avanceront de l'argent, sur les effets et les marchandises mis en vente, et se chargeront des encans à la campagne comme à la ville.

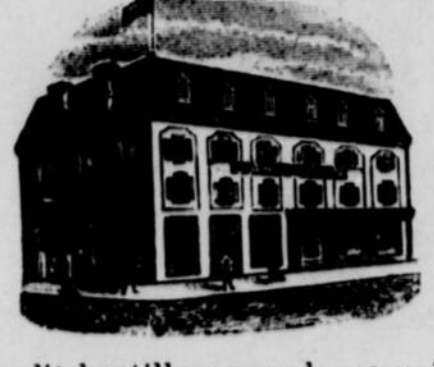
WRIGHT & MATHIEU

ENCANTEURS —ET— Marchands à Commission PLACE DU MARCHÉ RICHELIEU | SOREL 24 avril 1893—jno.

ON TRIAL FOR 90 DAYS. The finest, complete and latest line in Electrical Appliances in the world. They have never failed to cure. We are so positive of it that we will guarantee you a full trial and you can try it for 90 days. Largest stock of testimonials on earth. Send for book and journal free. W. T. Stone & Co., Windsor, Ont.

LE CARLETON

Cet hôtel a été magnifiquement réparé et est maintenant sur le meilleur pied possible.



Bonnes salles d'échantillons pour les commis voyageurs. TABLE DE PREMIERE CLASSE. LIQUEURS ET CIGARES DE CHOIX. J. B. ARCHAMBAULT, PROPRIETAIRE.

Notre département de Tailleur fonctionne à merveille. L'ouvrage abonde. Nos pratiques sont satisfaites de la coupe de notre nouveau tailleur. C'est le bon temps, venez donner une commande pour un habillement. C. O. PARADIS.

FROMAGES

"Blue Star" et "Jersey Lily"

Ces deux marques de fromage comptent parmi celles qui sont les plus recherchées sur le marché de l'Angleterre. M. J. N. DUGUAY Agent des fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" est prêt à recevoir des applications des fromagers qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs fromages sur le marché de Montréal, aux conditions ordinaires, savoir: 5c de commission par boîte, clair de toute dépense.

Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé, et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits au prix du gros, sans qu'il en coûte beaucoup. Le nombre des fromageries devant appartenir à la combinaison "BLUE STAR" est limité à 50; et celui de la combinaison "JERSEY LILY", à 40. La "BLUE STAR" est destinée aux fromageries de la rive sud du fleuve, et la "JERSEY LILY" à celles de la rive nord.

L'an dernier ces deux marques ont réalisé le même prix durant toute la saison. Il est bien entendu que le fromage fait de lait écru ne peut entrer dans aucune de ces combinaisons, non plus que le fromage mal fait et mal empaqueté. Les applicants devront se conformer à mes instructions, autrement il devient inutile pour eux de penser à faire partie des combinaisons ci-haut.

M. J. N. DUGUAY fabrique des boîtes à fromage telles qu'exigées par le marché anglais. Les prix dépendent de la distance pour les rendre à destination. M. J. N. DUGUAY vend toutes sortes de FOURNITURES POUR LES FROMAGERIES, telles que: Coton à fromager, Préure, Couleur, Sel à fromager, Scale Boards, etc., etc. J. N. DUGUAY, LABAIE, Comté de Yamaska, P. Q. Sorel, 10 mars 1893.—3m.

AU BON MARCHÉ

Maison Georges Arseneault

Marchand de Nouveautés SOREL C'est à ce Magasin que vous trouverez toujours des Marchandises de premier choix et à prix très réduits. Le département d'Etoffes à Robes est de la plus haute Nouveauté, en fait de couleurs et de qualités. C'est à ce Magasin que vous trouverez toujours les plus belles Indiennes. Les nouveaux Tweeds à Habillements et les serges sont de qualité supérieure, et d'une beauté remarquable. Si vous désirez avoir un bel habit de printemps, coupe garantie, vous êtes invités à venir faire votre choix. Comme toujours nous employons les meilleurs tailleurs, dont vous aurez entière satisfaction. UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

MAGASIN POPULAIRE

GEORGES ARSENAULT, En Face du Marché A L'ENSEIGNE DU LION D'OR

Le SIROP CALMANT

DUDR ED. MORIN S'emploie dans toutes les maladies des enfants. En vente partout.

ASTHME & CATARHE. Guéris par les CIGARETTES ESPIC. CIGARETTES ESPIC. PARRÉ, Vendeur en Gros, J. EUPHÈME, 100, rue Saint-Jacques, Montréal. 1 an.—Du 23 août 1891.

# HOTEL BRUNSWICK, SOREL

Sous la direction de son nouveau propriétaire, est maintenant l'hôtel le plus confortable, sans contredit, qui se puisse trouver dans la province en dehors de Montréal et de Québec.



Les commis-voyageurs y trouveront des salles où ils pourront séjourner avec avantage leurs marchandises, tandis que les visiteurs et les touristes, grâce aux améliorations tout-à-fait modernes qui ont été introduites, y seront traités au gré de leurs desirs. La table ne laisse rien à désirer. Attendants à l'hôtel se trouvent une bonne cour et de vastes écuries.

Nap. Latraverse, Propriétaire.

## Marbrerie de Sorel

M. Louis Frécyenet, Rue Prince PRÈS DU BUREAU DE POSTE

M LOUIS FRÉCYNET, Sculpteur sur marbre, Pierre et Granit, a l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs, auquel il a du reste déjà donné des preuves de son savoir-faire, qu'il est maintenant fixé définitivement à Sorel.

M. FRÉCYNET se charge d'exécuter à l'entière satisfaction de ses clients tout ouvrage de Sculpture sur Marbre, Granit, Pierre, etc., ainsi que de Gravure qu'on voudra bien lui confier.

Intérieurs à l'examen de ceux qui lui rendront visite à sa Marbrerie, Rue Prince, Près du Bureau de Poste.

UNE VISITE EST SOLICITÉE

L. FRECYNET, RUE PRINCE, SOREL, P. Q.

### L'EQUITABLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

ACTIF.....	\$136,198,518 58
PASSIF—Y compris la Réserve sur toutes polices en vigueur (calculée à 4 p. c.) et à la Réserve spéciale (pour l'établissement d'une évaluation à 31 p. c.) de \$1,500,000.....	109,966,537 82
Excédent total non distribué.....	\$26,292,980 76
Revenu.....	\$39,064,943 85
Nouvelles polices souscrites en 1897.....	\$233,118,331 00
Assurances en cours.....	\$804,894,557 00

La POLICE TONTINE LIBRE (la dernière forme d'assurance de la société) ne contient aucune restriction au sujet de la résidence, des voyages, de l'occupation au bout d'un an. Incontestable après un an, et non confiscable après trois ans.

SEARGENT P. STEARNS, Gérant gén'l pour le Canada, PH. LAFERRIERE, Ins-

A. A. TAILLON, Banquier et A. GUEVREMONT, Notaire. Sorel, 21 décembre 1892.—lan.



### A VENDRE

Machines à Coudre, Pianos, Orgues, Etc., Etc., Etc.

Des meilleures Manufactures. ORGUES et PIANOS magnifiques échangés contre Orgues et Pianos de seconde main.

Avantages supérieurs à n'importe quelle maison de Montréal ou ailleurs.

Crédit aux gens solvables avec toutes les facilités de paiement possibles.

M. Péloquin fait le commerce à son profit exclusif, et c'est pourquoi n'ayant point de dépenses il pourra vendre à meilleur marché qu'ailleurs.

Les acheteurs paieront directement à lui-même, soit à St-Ours, soit à leur domicile.

Une visite est sollicitée avant d'acheter ailleurs.

Les meilleurs jours pour rencontrer M. Péloquin à son domicile sont le samedi et le lundi. On pourra aussi le rencontrer chez lui n'importe quel jour de la semaine, pourvu qu'on lui écrive d'avance.

M. Péloquin est aussi commerçant de chevaux, et il recevra des chevaux en échange contre ses machines à coudre, orgues ou pianos, suivant le cas.

A toujours des chevaux à vendre et en achète à d'excellentes conditions, et il y a toujours moyen de s'arranger.

Toujours chez lui un bon assortiment de pianos et orgues de seconde main, pour la raison que M. Péloquin, faisant le commerce de pianos, est obligé d'échanger des instruments neufs contre des vieux, et il vend ces pianos, qui sont réparés, à grands sacrifices. Aussi les pianos neufs sont vendus à des prix populaires.

P. PÉLOQUIN St-Ours.

Le Johnston's



Le grand récurpérateur des forces.

Fluid Beef

La forme la plus parfaite de nourriture concentrée

Il stimule. - Il donne des forces. - Il donne de la vigueur.

## SI VOUS VOULEZ VOYAGER



à travers la vie par la route éprouvée des rhumes, de la toux et de la congestion, ne prenez aucun soin de vous-même pendant la saison humide et froide, et NE FAITES PAS usage du

Baume d'Allen pour les Poumons

pour cette méchante toux que vous avez. Mais si vous voulez atteindre une vieillesse vigoureuse, pleine de santé, et conséquemment heureuse, employez le

Baume d'Allen pour les Poumons (Allen's Lung Balsam)

comme préservatif et remède pour toutes les affections de la Gorge et des Poumons.

25c, 50c et \$1.00 PAR BOUTEILLE

### A NOS ABONNES

Tous ceux de nos abonnés qui ont démissionné sont priés de nous donner avis de leur nouvelle adresse au plus tôt, afin qu'il n'y ait pas de retard dans la distribution du journal.

### UN DEMENTI

La Patrie de samedi publiait la lettre que voici :

M. le Rédacteur de la Patrie,

Dans votre édition d'hier, (5 mai), vous écrivez : Que M. l'organiste Bowell aurait répondu à MM. Jeannotte, Pelletier et Lépine, qui lui demandaient de nommer un Canadien-français au poste de percepteur des douanes, à Montréal : "We don't care about the Province of Québec." Nous ne nous occupons pas de la province de Québec. Je regrette beaucoup que vous ayez été mal informé. Tout cela est faux.

L'honorable M. Bowell ne m'a jamais dit ces paroles, ni rien de semblable, soit en présence de MM. Pelletier et Lépine, ou en présence d'aucune autre personne, ou à moi seul. Au contraire, chaque fois que j'ai eu l'occasion de m'adresser à lui, je l'ai toujours trouvé bien disposé vis-à-vis de nous. D'ailleurs l'honorable ministre est trop homme politique pour jamais faire la bêtise que vous lui imputez.

Espérant que vous publierez cette rectification.

Je demeure

Votre très obligé serviteur,

H. JEANNOTTE, M. P.

### LES FEMMES PARLENT

Et voici ce qu'elles disent : Nous connaissons toutes (plus ou moins) les misères et les souffrances attachées à notre sexe, et si nous nous plaignons quelquefois de ce que nous appelons l'injustice de la punition infligée à la femme au paradis terrestre, admettons que nous avons un remède efficace à toutes nos douleurs de la santé de la femme et les "Female Plasters" du Dr Larivière à toute femme ou fille affectée du "Beau mal" sous quelque forme qu'il se présente. On l'applique aux États-Unis dans les communautés religieuses et les hôpitaux. Les médecins du Boston Electric Hospital certifient qu'ils emploient le Régulateur pour fortifier les nerfs et le sang, relever les forces, donner appétit et faciliter la digestion et dans tous les cas de maladies communes aux femmes. Pour toutes informations, écrivez au Dr J. Larivière, Manville, R. I. Envoyez 25 cents pour un plâstre.

MM. Evans & Sons, Montréal, P. Q. Agents généraux pour le Canada. A vendre dans toutes les pharmacies.

J'attire l'attention sur mon stock de bière de Dawes, qui est magnifique dans le moment.

F. N. CHAGNON.

Rebecca Wilkinson, de Brownsville, dit : "J'étais depuis trois ans souffrante de Névralgie, faiblesse d'estomac, Dyspepsie et Indigestion, jusqu'à ce que ma santé fût disparue."

Je m'étais soignée constamment sans résultat ; j'achetai une bouteille de Névralgie Sud Américaine, qui me fit plus de bien qu'aucun des 850 remèdes que j'eus en ma vie. Je conseillerais à toute personne faible de se servir de ce remède agréable et précieux. Une bouteille d'essai vous convaincra.

Vendu par J. Sylvestre, Sorel, 17 août 1892.—la.

## AVICULTURE

Aux volailles enfermées dans le poulailler, il faut donner de la viande et du gravier.

—Donnez à manger à vos poules et à vos poulets de bonne heure le matin.

—Une fois par semaine faites griller un peu de blé d'Inde concassé et donnez-le à vos poulets ; ils aiment beaucoup cette nourriture qui, donnée une fois par semaine, leur fait du bien.

—Jetez à vos poules enfermées dans le poulailler les balayures de la batterie de votre grange ; ils y trouveront beaucoup de nourriture, et se donneront pour l'y trouver un exercice salutaire.

—A l'approche des chaleurs, assurez-vous que vos poules ne puissent avoir accès à quelque mare, ou autre source d'eau impure ; rien n'est plus nécessaire aux volailles que l'eau pure.

—Jamais on ne doit laisser les oies, les dindons et les canards avec les poules ; car ils maltraitent ces dernières.

—Aux poules qui sont libres dans un champ, il faut donner un peu de grain soir et matin ; car la nourriture qu'elles recueillent dans les champs n'est pas toujours suffisante.

—Il faut répandre un peu partout le grain qu'on donne aux volailles, afin que chacune d'elle ait la chance d'en ramasser sa part et aussi pour leur donner de l'exercice.

—Si vos poulets sont abattus et passent une grande partie de leur temps à crier, ils ont peut-être des poux. Examinez leur la tête, le soir, à la lumière de la lampe ; quand ils ont des poux, on leur humecte le duvet de la tête et de la gorge avec de l'huile de charbon, avant de les remettre sous leur mère.

—Il y a des chiens qui mangent les œufs ; on n'a pas toujours le droit de les tuer ; quand ils appartiennent à autrui ; mais on les chasse en vidant un œuf dont on remplit la coque de saindoux fortement assaisonné de poivre rouge. On met l'œuf de poivre rouge dans le nid. Le chien qui a mangé un œuf comme celui-là n'y revient plus.

### COMMENT GUERIR TOUTES LES MALADIES DE LA PEAU

Appliquez seulement l'ONGUENT SWAYNE. Aucune médecine interne requise. Guérit les dartres, l'eczéma, les démangeaisons, toutes les éruptions dans le visage, sur les mains, le nez, etc., etc., laissant la peau claire, blanche et fraîche.

Les grandes qualités pour guérir ces sortes de maladies ne se trouvent dans aucun autre remède. Demandez à votre pharmacien l'ONGUENT SWAYNE.

LYMAN FILS & CIE.

### Nominations Provinciales

M. Francis Charles Thompson, inspecteur de bureaux de poste, de Sherbrooke, est nommé juge de paix avec juridiction dans les districts d'Arthabaska et Saint-François. M. Louis Blondin, de Saint-François du Lac, Yamaska, est nommé commissaire per delictum potestatem.

MM. Francis Bissonnette, Téléphore André, F. X. Radger et M. O. Lalonde, fermiers, de Saint-Polycarpe, comté de Saullanges, sont nommés juges de paix pour le district de Montréal. M. Elias Beardsley est nommé commissaire d'école pour la municipalité de Brome, en remplacement de M. Horace N. West, absent.

LE RHUMATISME GUERI EN UN JOUR.—Le Remède Sud Américain pour le Rhumatisme et la Névralgie guérit radicalement dans 1 ou 3 jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieuse. Il enlève la cause et la maladie disparaît immédiatement. La première dose fait beaucoup de bien.—75 cents. Vendu par J. SYLVESTRE. 7 août 1892.—la

CHAUX ! CHAUX ! CHAUX ! —Ceux qui auront besoin de chaux durant la présente saison pourront s'adresser au soussigné ; il en aura constamment en magasin pour répondre à toutes les demandes qu'on voudra bien lui confier. F. N. Chagnon, marchand-épicer, 40, rue du Roi.

## MARCHE DE SOREL

LÉGUMES	
Patates, le minot.....	75 à 90
Choux, la tête.....	5 à 8
Oignons, le minot.....	70 à 80
Fèves, le minot.....	1.20 à 1.25
Oignons, la tresse.....	00 à 00
Fèves, la terrinée.....	10 à 15

GRAINS	
Pois, le minot.....	90 à 1.10
Avoine, le minot.....	35 à 40
Sarrasin, le minot.....	45 à 50
Orge, le minot.....	50 à 55
Gaudriole.....	45 à 50
Grain de mil.....	2.80 à 3.00

VOLAILLES ET GIBIERS VIVANTS	
Dindes, la livre.....	00 à 00
Oies, la pièce.....	00 à 00
Canards, la couple.....	50 à 60
Poules plumées.....	50 à 90
Pigeon, la couple.....	15 à 20
Perdrix, la couple.....	00 à 00

VIANDES	
Bœuf la lb.....	6 à 10
Bœuf le 100 lbs.....	5.00 à 6.50
Lard salé.....	12 à 13
Porc frais les 100 lbs.....	9.00 à 9.50
Porc frais la livre.....	9 à 10
Veau jeune, quartier.....	40 à 1.00

FARINE	
Farine en quart.....	4.00 à 4.50
Farine en poche, 98 lbs.....	1.25 à 2.20
Farine de blé d'Inde.....	1.70 à 1.80
Farine de gruau.....	2.50 à 3.00
Sarrasin.....	1.50 à 1.75

PRODUITS DE LA FERME	
Beurre frais, la livre.....	20 à 25
Beurre salé en tinetto.....	20 à 25
Œufs frais la doz.....	12 à 13
Laine, la livre.....	30 à 40
Laine filée, la livre.....	50 à 60
Savon.....	6 à 8

DIVERS	
Miel côtelé, la livre.....	10 à 21
Sucre d'érable, la lb.....	8 à 10
Saindoux, la livre.....	10 à 13
Tabac en feuille, la lb.....	15 à 25
Paille, les 100 bottes.....	3 00 à 4.50
Foin, les 100 bottes.....	4 00 à 5.50
Peau de bœuf, la lb.....	4 à 5
Peau de veau.....	00 à 00
Peau mouton, jeune.....	00 à 00
Cochon vivant, vieux.....	4 00 à 7.50

### PRIX DES GRAINS CHEZ LES MARCHANDS DE SOREL

Avoine, par 36 lbs.....	00 à 40
Sarrasin.....	60 à 70
Orge, par 50 lbs.....	55 à 60
Pois.....	1.00 à 1.10
Graine de lin, le minot.....	1.20 à 1.40
Fèves, par 60 lbs.....	1.30 à 1.60
Blé de semence.....	1.40 à 1.50
Blé d'Inde, le minot.....	80 à 90
Moulée, les 100 lbs.....	1.10 à 1.20
Gru.....	1.00 à 1.10
Son.....	90 à 95

### ABEILLES ET MIEL

Toutes les personnes intéressées dans les ABEILLES et le MIEL doivent demander notre CIRCULAIRE ILLUSTRÉE et LISTE DE PRIX, concernant la RUCHE MODÈLE, SECTIONS, FONDATION en cire, les ABEILLES ITALIENNES et REINES etc., etc. Elle contient aussi des instructions sur la direction et le soin des abeilles. Les informations sont libres de frais.

F. W. Jones, Bedford, Que.

## CHICAGO

L'Agence Canadienne de Chicago 77 et 79

Clark St.

—En Face de l'Hôtel de Ville—

— 10 —

Sous le patronage du clergé et de la St-Jean-Baptiste, pour recevoir et donner toute l'accommodation possible aux Canadiens et aux Français qui visiteront l'exposition.

Prospectus et Guide de Chicago de l'Agence en français, expédiés au Canada et en Europe, par maille, sur réception de 15 centimes en timbres-poste.

Chambres, Restaurant, service de voitures, etc., etc., sous le contrôle absolu de l'Agence.

Economie pour tous. Voir prospectus

LS N. ECREMENT.

Secrétaire.

25 avril 1893—3m.

Quel est l'animal qui ressemble le plus à une vache ?

..... ?

Un autruche, sac à papier !

### TOUSSEZ-VOUS ?

Depuis un Jour !

Une Semaine !

Un Mois !

Une Année !

Des Années !

PRENEZ LE

Sirop de Térébenthine

ou

DR. LAVIOLETTE.

Le Plus Sûr.

Le Plus Efficace.

Le Plus Agréable au Goût.

NE CONTIENT

Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT.

25 et 50 cents le Flacon. DEMANDEZ-LE.

ETOL PROPRIÉTAIRE: J. & LAVIOLETTE, S.A.

# IMPRIMERIE

## SORELOIS

—NOS 84 & 86—

RUE AUGUSTA, - SOREL

On exécute à cet établissement sous le plus court délai,

—ET A DES—

Prix Modérés

Toutes Sortes

D'IMPRESSIONS,

—Telles que—

JOURNAUX,

LIVRES,

PAMPHLETS, etc.

## Factums,

Blancs pour avocats,

Notaires et

Huissiers.

Billets et recus, Cartes d'Affaires et de Visite, Entetes de Comptes et de Lettres, Etc., Etc., Etc.

## Biancs de toutes sortes

— POUR LES —

Banquiers et les municipalités

Notre collection de caractères de gout et d'ornementation est des mieux choisies des et mieux variées.

Nous avons a notre service des artistes en typographie qui peuvent exécuter en couleurs, en bronze et de toutes manières, tous les ouvrages de fantaisie, et rivaliser avec les plus habiles artistes du pays.

Choix complet des plus beaux papiers de luxe, Cartes, papiers tints et de couleurs.

S'adresser au

Gérant de l'Etablissement